



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 juin 2022

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE - A.S.A.
Villa du Pré
Mairie du Pré St Gervais
84 bis, Rue André Joineau
93310 LE PRE SAINT GERVAIS
@MAIL : mavilladupre@gmail.com

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 Présentation des comptes financiers**
- 2 Rapport d'activité de l'association**
- 3 Renouvellement du syndicat**
- 4 Points divers**

**Les propriétaires convoqués se sont réunis ce jour à 20 h.
15 ave du Belvédère Pré Saint Gervais**

La séance est ouverte à 20 h par M. CLAUDE GERBET vice président

Le quorum : **334** n'étant pas atteint l'assemblée doit patienter jusqu'à 20h30 pour commencer à délibérer.

A 20h30, 317 voix des membres présents ou représentés sont comptabilisées.

Le syndicat est représenté par 5 membres : M. GERBET - M. EUVREMER - M. PANSARD -
Mme FRANCES - Mme KRAFT -

3 membres étaient excusés : M. GRANCLAUDE - Mme DURAND - M. GENTIL -

1/ PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS :

La séance débute par le rapport financier de M. BOUHANDA ABDEL FATAH comptable de l'ASA qui précise entre autre que le financement disponible à ce jour est de 279 010 €

JK EF YE TP CB

mais il reste à régler 231 433,80 € sur les travaux d'enfouissement des réseaux.

M. BOUHANDA ajoute que cette dernière année 2021 la taxe syndicale a été pratiquement toute réglée.

Suite à cette présentation, le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

2/ RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASA ANNEE 2021 :

Travaux d'enfouissement

Le chantier relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux est officiellement terminé.

Toutes les réserves ont été levées et le PV de réception final validé.

Nous attendons toujours du SIPERREC un état financier de fin de chantier mais comme d'habitude, malgré plusieurs relances, nous n'avons rien reçu.

Cet état est important car il nous permettra de savoir s'il nous reste de l'argent par rapport à ce qui a été initialement budgeté, somme qui pourrait, s'il y en a, être utilisée pour d'autres postes.

Arbres

L'entreprise qui devait procéder à l'élagage des arbres a déjà réalisé le travail, par contre l'abattage des arbres acacias jugés dangereux par l'ONF, est reporté au début de l'hiver; Période plus favorable pour la plantation des arbres de remplacement.

Avenue de l'Aigle

Lors de la dernière AG, nous vous avons indiqué les problèmes qui ont été détectés au niveau de l'égout principal avenue de l'Aigle. Avec l'aide de la municipalité, nous avons finalement pu faire venir plusieurs entreprises dans le but d'obtenir des devis. Cette obtention a été très compliqué tout cela pour obtenir un seul devis qui ne peut être considéré comme final n'étant pas assez détaillé.

Il est de plus d'un montant très important puisqu'il s'élève à 80 000 €.

L'ASA étant un établissement public, la réglementation et nos statuts nous obligent à avoir plusieurs devis.

Le montant des travaux nécessite une approbation en assemblée générale, le syndicat ne pouvant pas engager de travaux d'un montant supérieur à 15 000 €.

Force est de constater qu'il est trop tôt aujourd'hui pour faire voter de tels travaux car la question du financement doit être étudié en détail.

Je vous rappelle que les recettes annuelles de l'ASA sont de 45 000 € et qu'une fois les dépenses récurrentes payées (la plus importante étant liée au remboursement de l'emprunt pour les travaux d'enfouissement des réseaux). Il nous reste environ 10 000 €, somme qui cette année sera complètement utilisée pour payer le coût de l'élagage.

Compte tenu du coût prohibitif de la réparation des égouts, nous avons étudié des solutions alternatives.

En premier lieu, le contact avec un ingénieur de l'assainissement d'Est Ensemble qui a bien voulu se déplacer sur les lieux, qui nous a conseillé d'envisager de rétrocéder notre réseau d'assainissement à Est Ensemble qui ajoutera donc la gestion des égouts de la Villa à celles des autres égouts de la ville du Pré et du territoire.

JX EF

DE²

PP

CF

Cependant, le syndicat ne peut pas présenter une demande à la ville du Pré et à Est Ensemble dans ce sens sans une approbation de l'assemblée générale.
C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir vous positionner sur la proposition de résolution suivante :

"Etes vous d'accord avec la proposition de céder la propriété des égouts de la villa du Pré Saint gervais à Est Ensemble et autoriser le syndicat de l'ASA a effectuer les démarches dans ce sens ? "

- A l'unanimité la salle se prononce pour que le syndicat effectue les démarches.

Plus aucune question concernant le rapport d'activité.

3/ Renouveaulement du bureau :

Sur les 8 membres composant le syndicat, 5 ont décidé de ne pas se représenter.
- Mme Eva FRANCES - Mme Judith KRAFT - Mme Viviane DURAND - M. Claude GERBET - M. Eric GRANCLAUDE -

Les 3 autres membres, à savoir : Yves EUVREMER - Mathieu PANSARD - Dominique GENTIL (excusé) ont déposé leur candidature

De nouvelles personnes ont déposé leur candidature, à savoir par ordre de réception :
- Mme Camille DE SEGONZAC - Mme Nathalia MUCHNIK - Mme Claire LERAT -
- M. Hervé LAMBERT - M. Matthieu MAIGNAL - M. Benoit BENARD -

Après la présentation de chaque candidat nous participons au vote.

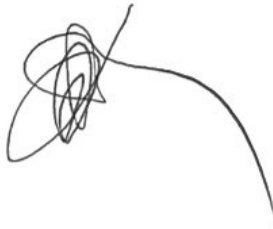
- A l'unanimité des propriétaires présents ou représentés, tous les candidats sont élus.

4/ Points divers :

N/A

L'ordre du jour et les questions étant épuisés la séance est levée à 22h30

Les propriétaires présents lors de cette assemblée sont remerciés pour leur participation.



3



ASA
Association Syndiciale Autorisée
des propriétaires de la Villa du Pré
93310 Le Pré Saint Gervais
Le président du Syndicat

